

# ALECA : La Tunisie tient mordicus au “Free Visa”

✘ Le “Free Visa”, un visa qui permet aux opérateurs économiques tunisiens de se déplacer librement entre les deux continents africains et européens, figure parmi les demandes de la Tunisie et l’un des 12 points à discuter dans le cadre des négociations Tunisie-Union européenne sur l’Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), dont le deuxième round a démarré lundi 28 mai 2018 à Tunis. Le négociateur en chef au nom de la Tunisie et secrétaire d’Etat au commerce extérieur, Hichem Ben Ahmed, a déclaré aux médias que *“l’absence de ce principe de libre circulation impacte négativement la croissance économique et crée un déséquilibre en matière d’échanges commerciaux entre les deux parties”*. *“Il faut un soutien politique à cette mesure”*, a indiqué Ben Ahmed, soulignant que la révision de l’accord conclu en 1998 entre la Tunisie et l’Union Européenne, relatif aux échanges industriels, sera à l’étude.

---

## Rencontre entre les représentants de la société civile et les négociateurs tunisiens et européens en marge du 2ème round

**Tunis, lundi 28 mai 2018**

En marge des travaux du 2ème round des négociations entre la Tunisie et l’ UE sur l’ALECA qui s’est tenu du 28 au 31 mai 2018 à Tunis, sous la présidence de M.

Hichem Ben Ahmed, Secrétaire d'Etat au commerce extérieur et Chef négociateur de l'ALECA du côté tunisien et de M. Ignacio Garcia Bercero, Directeur à la Commission européenne du côté européen, la Présidence du gouvernement a organisé une rencontre avec les représentants de la société civile le lundi 28 mai 2018 en présence des négociateurs tunisiens et européens

[Le compte rendu \(en format PDF\)](#)



---

## ALECA et services informatiques Opportunité & préalables à un accord réussi

En raison des divergences existant entre les secteurs concernés par l'ALECA, que ce soit en termes de degré d'ouverture du secteur, de la physionomie des acteurs ou encore de risques et menaces encourus par chaque secteur, il est difficile de pouvoir juger de l'opportunité de l'ALECA d'une manière globale. C'est pourquoi Solidar Tunisie a opté pour la réalisation d'une étude spécifique aux secteurs des services informatiques dans le cadre de l'ALECA et a, pour ce faire, consulté les experts du ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique ainsi que la fédération TIC de l'UTICA.....

## **Youssef Chahed s'entretient avec Federica Mogherini à Bruxelles**

Publié le Mardi 24 Avril 2018 à 09:52

✖ Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, s'est entretenu ce matin, mardi 24 avril, au siège de l'ambassade de Tunisie à Bruxelles, avec Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union européenne, pour les Affaires étrangères, et la politique de sécurité, indique la page officielle de la Kasbah sans révéler la teneur de cet entretien.

La Tunisie mène cette semaine des négociations avec la partie européenne sur les conditions du Commerce entre les deux parties, dans la perspective de l'accord de Libre-échange Complet et Approfondi (ALECA), qui porte sur deux secteurs jusqu'à protégés : les services et l'agriculture.

---

## **L'ALECA au menu d'une rencontre entre Federica Mogherini et Youssef Chahed**

TUNISIE 24/04/2018 13h:59 CET

# **Les deux parties ont discuté de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) en prévision du prochain round de négociations**

Le chef du gouvernement Youssef Chahed a entamé mardi une visite de travail (23-27 avril) dans les pays du Benelux (Belgique-Pays Bas-Luxembourg).



A son arrivée à Bruxelles, il a été reçu par la haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini.

Selon Tarek Ben Salem, conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des Affaires diplomatiques, la rencontre a porté sur les grandes réformes entreprises par la Tunisie, les élections municipales en cours, le classement, par l'UE, de la Tunisie sur la liste des pays susceptibles d'être fortement exposés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, la lutte antiterroriste et l'émigration irrégulière.

Les deux parties ont, également, discuté de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) en prévision du prochain round de négociations entre la Tunisie et l'UE et de discuter du plan d'urgence permettant l'importation en franchise de droits de 35 mille tonnes supplémentaires d'huile d'olive vierge tunisienne dans l'UE, sur les deux prochaines années.

Le chef du gouvernement est accompagné du ministre de la Relation avec les Instances constitutionnelles, la Société civile et des Droits de l'homme Mehdi Ben Gharbia, du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Sabri Bachtobji ainsi des conseillers chargés de l'investissement et des affaires diplomatiques.



---

# Tunisie : Faut-il avoir peur de l'ALECA ?

par [African Manager](#) - 22/04/2018 18:00

✖ La Tunisie et l'UE négocient actuellement une extension de l'accord de libre-échange existant. L'accord, s'il est soigneusement négocié, offrira des avantages aux deux côtés de la Méditerranée et pourrait aider à renforcer les relations politiques. Cependant, avant que le champagne puisse être sablé, deux sujets délicats s'offrent aux négociateurs: les services et les produits agricoles, selon [Global Risk Insights](#).

C'est précisément en ce mois d'avril que s'ouvre le prochain cycle de négociations entre l'Union européenne et la Tunisie au sujet d'un accord de libre-échange approfondi et complet connu sous le nom d'ALECA (Accord de Libre Échange Complet et Approfondi). Bien qu'il soit peu probable que les négociations à venir se terminent par une percée, à long terme, il est presque certain que l'accord sera mis en place. Il offre de grandes opportunités économiques pour les deux parties.

Dès 2015, l'Union européenne est le partenaire commercial le plus important de la Tunisie, sans doute dans la mesure où la Tunisie est trop dépendante de l'UE. Près des deux tiers (63,4%) des opérations commerciales internationales de la Tunisie s'effectuent avec l'UE, 74,5% du total des exportations tunisiennes lui étaient destinées et 55,7% de ses importations totales en provenaient. Les IDE sont demeurés constants entre 1995 et 2017, à l'exception d'un effondrement juste après la révolution, la France, l'Italie et l'Allemagne étant les partenaires économiques les plus importants du pays.

## **Controverses pour la Tunisie**

L'ouverture des produits agricoles au libre-échange reste l'un des dossiers les plus vivement contestés. La Tunisie craint l'ouverture car son secteur agricole est sept fois moins productif. Son vis-à-vis européen est fortement subventionné et de nombreux Tunisiens craignent que cela ne mette la production tunisienne en

faillite ou la rende tout simplement invendable. Alors que ces craintes sont certainement justifiées, les Tunisiens ne devraient pas oublier l'avantage de leur faible monnaie, la large gamme existante de produits biologiques en Tunisie et les bénéfices potentiels pour les consommateurs. Il est probable que les deux parties parviennent tôt ou tard à un accord qui garde en l'état certaines mesures de protection afin d'alléger les flux d'importations européennes bon marché, tout en accordant probablement aux produits agricoles tunisiens l'accès au marché européen.

Les services sont un autre sujet de préoccupation en raison de la redoutable concurrence européenne, plus expérimentée et disciplinée. Cependant, un accord viendrait à bout des résistances tunisiennes. Par ailleurs, les sociétés de services tunisiennes susceptibles d'accéder au plus grand marché unique du monde sont, contrairement à d'autres sociétés de services des marchés émergents, en mesure d'opérer de manière compétitive.

### **Des bénéfices également réciproques**

La Tunisie a un besoin urgent d'investissements étrangers qui pourraient contribuer à abaisser les taux de chômage obstinément élevés, autour de 15%. Les entreprises manufacturières européennes recherchent des sites de production bon marché et fiables, et la Tunisie offre tout ce qui est nécessaire pour cela, en l'occurrence la proximité géographique avec l'Europe, une monnaie faible et l'harmonisation en cours des normes commerciales.

En mars 2018, le fabricant allemand Dräxlmaier a annoncé la création d'un nouveau site de production qui emploiera environ 4 000 personnes. Une fois qu'un accord ALECA est à l'horizon, les entreprises manufacturières européennes seront susceptibles d'accroître davantage leurs investissements car le dinar est peu susceptible de s'apprécier et les normes harmonisées facilitent grandement les échanges intra-entreprises.

En outre, davantage d'investissements de ce type se traduiront par des recettes fiscales plus élevées, dont l'État tunisien a désespérément besoin. Le libre échange de services ne devrait pas entraîner de pertes financières par rapport à celles qui se sont produites lors de la libéralisation des échanges de biens industriels.

L'augmentation des activités des sociétés de services tunisiennes devrait

également accroître les réserves de change du pays, qui sont actuellement à un niveau historiquement bas en raison de la baisse des arrivées de touristes et de la faible production de phosphate.

### **Des dividendes politiques**

Plus d'investissements européens et des liens plus étroits avec les partenaires européens sont susceptibles de renforcer les forces pro-européennes et libérales, par opposition aux puissances religieuses telles que la Turquie ou le Qatar cherchant une coopération plus forte avec la Tunisie.

Ces liens économiques renforcés sont très susceptibles de soutenir une coopération plus large en matière de migration et de sécurité, dont les deux parties bénéficieront assurément. Alors que la Tunisie est déjà en train de s'intégrer plus profondément dans la politique de sécurité européenne, ses forces déployées sur les frontières, en particulier avec la Libye recevront probablement plus de soutien et de fonds une fois qu'un autre jalon de la coopération aura été signé. Les pays européens seraient en mesure de mieux contrôler le flux de migrants en provenance et à destination de l'Afrique du Nord, ce qui se traduirait par de meilleurs contrôles aux frontières au sein de l'UE.

Il est fort probable que l'ALECA sera signé à l'avenir et inclura un accord pour le libre-échange de services, alors que l'échange de produits agricoles est moins certain de faire partie de l'accord. Le prochain cycle de négociations marquera le rythme des négociations et reste un facteur crucial pour les entreprises qui envisagent d'investir en Tunisie, conclut Global Risk Insights .

---

## **L'ALECA et l'aide attendue de l'UE**

Le Chef du Gouvernement Youssef Chahed poursuivra jusqu'à demain sa visite de travail au Benelux. Les derniers entretiens avec les premiers responsables de la Commission Européenne ont porté essentiellement sur

L'avenir du partenariat bilatéral, les grandes réformes économiques du

gouvernement d'Union Nationale et aussi et, en priorité, l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA ).

Le Chef du Gouvernement a déclaré selon l'Agence TAP que l'accord controversé de l'ALECA sera signé en 2019 et ce en dépit de la persistante contestation de la société civile et de certaines organisations gouvernementales et non gouvernementales. En contrepartie, de cette annonce qui accommodait, paraît-il, les Européens, le Chef du Gouvernement retournera au bercail avec des promesses, une aide financière cumulée qui pourrait atteindre les 10 milliards d'euros en 2020 et d'un accord portant sur l'exportation de 30 mille tonnes supplémentaires d'huile d'olive tunisienne vers l'Europe. A ce titre, l'observatoire Tunisien de l'Economie a tenu hier à apporter les précisions suivantes : « L'Observatoire Tunisien de l'Economie tient à attirer l'attention que cette promesse de quotas supplémentaire avait déjà été octroyé suite aux attentats de 2015 pour une durée de deux ans (2016-2017) avec une promesse de quota supplémentaire de 35 000 tonnes annuel sur deux ans, soit un total de 70 000 tonnes promises. Par ailleurs sur les 35 000 tonnes promises, 0 tonnes ont été utilisées par la Tunisie en 2017. Cette première promesse avait, comme aujourd'hui, été décidée dans le cadre des négociations de l'ALECA lors du premier round en Avril 2016. »

Il va sans dire que le Chef du Gouvernement n'a pas manqué de souligner, lors d'un point de presse tenu conjointement mardi avec Jean-Claude Juncker, président de la CE, la délicatesse du dossier et les divergences persistantes entre les deux parties notamment au niveau du pouvoir de négoce. « Cet accord est très délicat et sa mise en oeuvre devrait se concrétiser par étape, car les pays de l'Union européenne et la Tunisie ne sont pas

« au même niveau de développement et ne nous ne sommes pas égaux face aux défis économiques », rapporte l'agence TAP.

S'empresse d'annoncer l'accord avant la fin de l'année 2019, c'est anticiper, d'autant qu'un nouveau round de négociations vient de commencer et que les principales pommes de discorde ne sont pas encore dénouées. La mobilité des personnes et la libéralisation des services et de l'agriculture sont les dossiers épineux qui divisent. Signature de l'accord et poursuite des réformes contre soutien financier : telles est la recette, telles sont a priori les clauses du contrat.

---

# Tunisie : Youssef Chahed et l'UE veulent rassurer sur l'accord de libre-échange

25 avril 2018 à 19h22 — Mis à jour le 25 avril 2018 à 20h27

Par [Jules Crétois](#) et [Oumeïma Nechi](#)



**Jean-Claude Juncker et Youssef Chahed le promettent : l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne sera signé en 2019. Pourtant, le chemin semble encore long pour une adoption pleine et entière.**

« Cet accord est très délicat. Nous nous sommes mis d'accord pour qu'il soit mis en oeuvre étape par étape », a indiqué [Youssef Chahed](#), le Premier ministre tunisien, en visite à Bruxelles du 23 au 27 avril, à propos de l'accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne, soulignant la différence de niveau de développement entre les deux partenaires. Le Premier ministre a malgré tout assuré que l'Aleca serait signé avant la fin de l'année 2019.

Durant sa visite, Youssef Chahed s'est entretenu mardi 24 avril avec Federica Mogherini, la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères, et Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne. Le Premier ministre tunisien a également annoncé l'augmentation du [quota d'exportation d'huile d'olive](#) en Europe de 30 000 tonnes supplémentaires sur deux ans, soit 95 000 tonnes. Une importante décision pour la Tunisie, deuxième exportateur mondial. Chahed a enfin rencontré Antonio Tajani, le président du parlement européen, qui, lors d'une visite à Tunis en octobre 2017, avait déjà longuement insisté sur l'intérêt pour Tunis de signer l'accord.

# Une société civile réticente

Si ce dernier avait tant insisté par le passé, c'est que l'Aleca [suscite des réticences au sein de la société civile](#), à la gauche de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) mais aussi chez certains bourguibiens, ainsi que du côté de différents décideurs économiques. Tunis même, engagée dans des négociations avec les Européens au sujet de l'Aleca depuis octobre 2015, a pu paraître réticente à signer, à l'instar de Rabat.

[L'Aleca](#) sera une étape supplémentaire dans les liens entre la Tunisie et le marché européen. Une intégration plus poussée que celle mise en place en 1995 avec l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne. L'Aleca permettrait de libéraliser le commerce des services, de simplifier les barrières douanières et de protéger l'investissement. Les produits tunisiens devront également se mettre aux normes européennes.

L'économiste [Abdeljalil Bedoui dénonçait déjà en 2016 les conditions de l'UE](#). « L'obligation de la stabilité financière et la facilitation de l'investissement étranger sans contrepartie profite aux pays européens et non à l'économie tunisienne », avait-t-il alors déclaré à *Jeune Afrique*.

## Un calendrier serré

À ces considérations, s'ajoutent des questions de calendrier. L'Aleca, avant d'être adopté, devrait être discuté à l'ARP. Or 2019 est une année électorale. Les élus auront-ils le temps d'examiner de fond en comble l'accord puis de trouver un consensus durant une année agitée ? Rien n'est moins sûr.

Enfin, confronté à de multiples oppositions, il n'est pas certain que le gouvernement de Youssef Chahed se risque à cliver au sujet de l'accord, alors même que lors du récent mouvement social, les manifestants n'ont pas caché leurs accents protectionnistes ou [leur défiance à l'égard des grandes institutions internationales](#). Dans ce cadre, la promesse faite de signer l'Aleca d'ici 2019 ressemble plus à une intention.

# Des aides financières de l'UE depuis 2011

Youssef Chahed a également indiqué avoir discuté avec Jean-Claude Juncker « d'une meilleure gestion des aides financières de l'UE ». Si l'aide de l'UE à la Tunisie s'élève à 300 millions d'euros en 2018, elle s'échelonnait à près de 10 milliards d'euros de 2011 à 2020. Le soutien financier de l'UE implique toutefois des conditions.

En attendant, le Premier ministre poursuivra sa visite au Luxembourg et aux Pays-Bas. L'UE est le premier partenaire commercial de la Tunisie. Sur les onze premiers mois de l'année 2017, les exportations tunisiennes vers l'UE ont représenté 74,5 % des exportations totales et 53,7 % des importations tunisiennes l'ont été en provenance de l'UE. Des chiffres en hausse.

Les liens économiques restent forts, tout comme le soutien politique. Le chef de l'État tunisien a indiqué que des équipes de l'UE viendront observer le processus démocratique tunisien lors des [élections municipales](#) du 6 mai. Jean-Claude Juncker sera en visite à Tunis les 23 et 24 juillet.

---

## La libéralisation des services professionnels et des services aux entreprises dans le cadre de l'ALECA

Les services professionnels et services aux entreprises font partie des services exportés par la Tunisie aux pays de l'Union Européenne et au reste du monde. En effet, les services incluent quatre grandes rubriques qui sont : les voyages, le transport, les opérations gouvernementales et les autres services...

## **Le round des négociations sur l'ALECA se déroule du 28 avril au 31 mai 2018**

Le nouveau round de négociations entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) se déroulera du 28 au 31 mai 2018. C'est ce qu'a affirmé le secrétaire d'Etat au Commerce extérieur et négociateur pour la Tunisie de l'ALECA, Hichem Ben Ahmed.

"Annoncé par Sophie Vanhaeverbeke, chef de la coopération à la Délégation de l'UE à Tunis, pour cette semaine, le nouveau round n'aura lieu qu'à fin mai. Généralement deux ou trois dates sont retenues pour ces négociations, mais la date définitive dépend des travaux des équipes techniques", a-t-elle expliqué.

Les négociations entre la Tunisie et l'UE au sujet de l'ALECA avaient démarré depuis 2015. Le nouveau round sera axé sur l'élargissement de l'accord à tous les secteurs, y compris l'agriculture et les services.

Le chef du gouvernement, Youssef Chahed, en visite à Bruxelles, a affirmé, mardi 24 avril, que l'ALECA sera signé en 2019. "Ce dossier revêt une importance toute particulière à l'échelle nationale", a-t-il souligné, au terme de son entretien avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.